



Communauté d'agglomération  
Roissy Pays de France  
6 bis, avenue Charles de Gaulle  
95700 Roissy-en-France  
01 34 29 03 06  
[roissypaysdefrance.fr](http://roissypaysdefrance.fr)

Le président

AFFAIRE SUIVIE PAR

Maureen ALBERO

[malbero@roissypaysdefrance.fr](mailto:malbero@roissypaysdefrance.fr)

06 10 91 43 31

Direction Départementale  
des Territoires  
S.U.A.D

20 JAN. 2025

ARRIVEE

RAR: 20 182 979 3031 3

Roissy-en-France, le 13 janvier 2025

Objet : Avis de la CA Roissy Pays de France sur l'étude d'impact environnementale du Triangle de Gonesse

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 24 décembre 2024, vous transmettez à l'agglomération le dossier de demande d'enquête publique et parcellaire conjointe, préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du document d'urbanisme ainsi que le dossier de création de ZAC, comprenant l'étude d'impact environnemental du projet de Triangle de Gonesse.

Conformément aux articles L.122-1 et R.122-7 du Code de l'environnement, l'agglomération, en tant que collectivité intéressée, est consultée et doit rendre son avis sur l'étude d'impact du projet dans un délai de 2 mois.

Ainsi, par le présent courrier, l'agglomération Roissy Pays de France émet un avis favorable sur l'étude d'impact environnemental du projet de Triangle de Gonesse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Pascal DOLL

Le Président

Nicolas FONTAINE  
Directeur Départemental des territoires  
Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement Durable  
Pôle Aménagement opérationnel  
5 av. Bernard Hirsch  
CS 20105 – 95 010 Cergy Pontoise Cedex